

Séance du conseil d'établissement 22-23
Procès-verbal
Le jeudi 6 juin 2023
École Notre-Dame-de-Lourdes 18h30
Salon du personnel

		Présent	Absent
Myriam Francoeur	Parent - présidente	X	
Guyline Gadoury	Parent – vice-présidente	X	
Hervé Boudou	Parent	X	
Véronique Gélinas	Parent	X	
Sara Rotendo	Parent	X	
Amy Sivo	Parent	X	
Nathalie Brault	Enseignante	X	
Jennyfer Ducharme	Enseignante	X	
Marine Ballot	Enseignante	X	
Ève Dell'Aniello	Professionnelle	X	
Philippe Sauv�	Soutien		X
Cassandra Tardy	Service de garde	X	
Roxanne Tisdall	Communaut�	X	
Kathleen Boothroyd-Roberts	Substitut parent	X	
Julie Drouin	Directrice	X	

1. V rification du quorum et ouverture de la s ance

- o Ouverture   18h07

2. Choix d'un.e secr taire et d'un.e gardien.ne du temps

- o Marine Ballot se propose.
- o Gardien du temps : Mme Gadoury

3. Questions du public

- **Remplacement des plantes mortes** : est-ce que l' cole pourra s'en occuper et les arroser ? Mme Drouin propose de s'en occuper cette ann e.

4. Adoption de l'ordre du jour

- o L'adoption de l'ordre du jour est propos e par Mme Gadoury
- o

5. Adoption du proc s-verbal de la rencontre du 21 d cembre 2022, du 23 f vrier

2023 et du 4 mai 2023 – documents 1-2-3

- o L'adoption des procès-verbaux est proposé par Mme Gadoury pour le 21 décembre 2022, par Mme Dell'Aniello pour le 23 février 2022 et celui du 4 mai 2023 par Mme Gadoury.

6. **Mot de la direction**

- Remerciements de l'implication des personnes du CE
- Chantier cet été pour refaire les fenêtres
- Chantier pour l'été 2024 : le bloc sanitaire va être refait (l'objectif est de conserver des toilettes mixtes pour favoriser l'Inclusion)
 - Vérifier s'il y a des poubelles dans les toilettes
 - Possibilité de mettre des produits d'hygiène féminine en libre-service
- L'école peut avoir un financement particulier pour mettre en place un projet en lien avec la cour d'école --> mise en place d'un comité cour d'école. Mme Gadoury est mandatée pour communiquer avec ce comité.
- Projet éducatif : comité de pilotage mis en place. Ce projet doit être fini pour décembre 2023.
- Le taux de diplomation et qualification visait 89%. Le MELS visait 90% en 2030. Cette année, le CSSMB a atteint 90.9%.

7. **Consultation pour les critères de sélection pour la nomination d'une direction**

d'école – [document 4](#)

- Le CE se questionne sur le fait de proposer la prise en compte d'une modification à cinq années d'expériences pour se conformer à la pratique actuelle.
La proposition ne va pas être réalisée aujourd'hui.

8. **Approbation des frais chargés aux parents et matériel didactique** – [document 5](#)

- L'approbation est proposée par Mme Gadoury
- Résolution **CÉ-20230606-1**

9. **Approbation des listes d'effets scolaires** – [document 6](#)

- Qu'est-ce que la différence entre duo-tang rigide et duo-tang régulier ?
- Préciser partout duo-tang avec attaches ?
- Proposition de la direction à l'équipe-école : uniformisation de la liste d'effets scolaires + préciser que la liste peut être modifiée chaque année
- Préciser le nombre de feuilles dans les paquets de construction (maternelle 4 ans)
- Peut-on enlever la mention « de qualité » pour les crayons ?
- Peut-on préciser une règle plastique flexible transparente ?

La liste d'effets scolaire n'est pas approuvée par le CE.

Pour les prochaines années, les commentaires pourraient être effectués avant la rencontre du CE afin de pouvoir approuver la liste lors de la rencontre.

- Résolution **CÉ-20230606-2**
- Liste approuvée suite à la transmission par courriel le 12 juin 2023 des listes modifiées à tous les membres du conseil d'établissement.
- L'adoption est proposée par Mme Gadoury

10. **Adoption du budget initial 2023-2024** – [document 7](#)

- L'adoption est proposée par Mme Gadoury
- Résolution **CÉ-20230606-3**

11. **Consultation sur le *Plan d'engagement vers la réussite du CSSMB*** – [document 8](#)

12. **Bilan du *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation***- [document 12](#)

- Est-ce que les canaux de signalement sont adaptés pour les élèves ? Sont-ils à l'aise avec ces canaux ?

13. **Adoption du *Plan santé bien-être*** – [document 9](#)

Est-ce que le taux de violences verbales de la CSSMB a-t-elle diminué entre 2017 et 2022 ?

- o L'adoption est proposée par Mme Dell'Aniello
- o Résolution **CÉ-20230606-4**

14. **Approbation pour les sorties des journées pédagogiques 2023-2024** – [document 10](#)

L'augmentation du plafond n'a pas eu réellement d'impact sur la participation des activités des journées pédagogiques.

Est-ce qu'il est possible, pour les années prochaines, de catégoriser les raisons des refus de participation aux activités ?

Il serait intéressant d'avoir un compte-rendu détaillé de la sortie « Cinéma Guzzo » car certaines réticences ont été évoquées pendant le CE.

Ajouter un rappel plus explicite qu'il y aura un paiement de 2 mois du service de garde.

- o L'approbation est proposée par Mme Gadoury
- o Résolution **CÉ-20230606-5**

15. Approbation des règles de conduite et les mesures de sécurité – document 11

Le CE n'approuve pas le code de vie mais au vue des délais de fin d'année et des impressions déjà effectuées, l'agenda 2023-2024 possèdera le code de vie non modifié.

- Résolution **CÉ-20230606-6**

16. Présentation des résultats de la consultation des élèves – document 13

Mme Drouin doit clarifier certains points avec M. Sauvé

17. Information provenant de la présidence – correspondance

RAS

18. Information provenant des membres du personnel

RAS

19. Information provenant de l'OPP

La vente de garage s'est très bien déroulée ainsi que la soirée cinéma. Des questions ont été évoquées concernant la responsabilité de l'OPP vis-à-vis des élèves qui ne souhaitent pas regarder le film et qui jouent dans la cour d'école.

20. Information provenant du conseil des parents

RAS

21. Information provenant du membre de la communauté

Il y aura des animations dans les parcs tout l'été du lundi au vendredi. Il y a aussi des balades familiales les dimanches.

Aux maisons des familles, il y a encore des créneaux disponibles d'activités. La tranche d'âge est de 6 mois à 12 ans.

Il n'y a plus de frais d'adhésion.

L'organisme MANA propose un camp de jour de 100\$ / semaine.

22. **Varia (10 min)**

Pas de varia

23. **Levée de l'assemblée**

- La levée de l'assemblée est proposée par Mme Gadoury
- L'assemblée prend fin à 21h14